Aide médicale d’Etat : un sujet explosif, un scandale occulté

09/10/2010 à 9h07

Depuis dix ans, les étrangers en situation irrégulière peuvent se faire soigner gratuitement en France grâce à l’Aide médicale d’Etat (AME). Niches fiscales, suppressions de postes de fonctionnaires, déremboursements de médicaments, la rigueur s’appliquera dans tous les domaines mais pas à l’AME dont le budget ne cesse d’augmenter : 10 % prévus pour 2011, soit 588 millions d’euros. Personnels de santé et certains responsables associatifs commencent à parler.

“Nous avons des patients qui vivent en Algérie et qui ont l’AME. Ils viennent en France régulièrement pour leur traitement, puis repartent chez eux. Ils ne payent que l’avion… ”

Une enquête sur l’Aide médicale d’Etat ? Sauve qui peut !

«*Le sujet est explosif !* s’étrangle un haut fonctionnaire qui connaît bien le dossier. *Vous voulez vraiment envoyer tout le monde chez Marine Le Pen ?*» La ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, a pris la mesure de l’hypersensibilité du dossier lorsqu’elle a timidement évoqué devant les parlementaires, en juillet, l’idée de faire acquitter aux bénéficiaires de l’AME une contribution forfaitaire de 15 à 30 euros par an. Les associations ont aussitôt accusé Mme Bachelot de vouloir grappiller quelques euros sur le dos des damnés de la terre.

Depuis deux ans, la facture de la couverture médicale des sans-papiers s’envole. **Son rythme de progression est trois à quatre fois supérieur à celui des dépenses de santé de tout le**

pays : + 13 % en 2009 (530 millions d’euros pour 210.000 bénéficiaires) et encore + 17 % au début de cette année.

Suite sur Le Figaro Magazine (Merci à Tom Fc)